



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

06-07-2018-16

Date de convocation le 04-07-2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Procuration : 1

Votants : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 06 juillet 2018

Le six juillet deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET et PALIS, POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoirs : Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD Marie Christine

OBJET : VERSEMENT D'UN SECOURS

Le Maire explique qu'il a été saisi par l'assistante sociale du Conseil Départemental concernant les difficultés financières d'une famille.

Suite à un rapport social, l'assistante sociale demande 250 euros de retard de paiement pour le transport scolaire. Le Maire propose de verser directement cette somme au Conseil Régional sous forme de secours d'un montant de 250 euros destiné à couvrir les frais de transport scolaire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres votants,

VALIDE le versement du secours d'un montant de 250 euros pour la famille DOS SANTOS au Conseil Régional au titre des impayés de la famille pour le service de transport

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 31/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 31/07/2018

: 05 59 67 31 27 Courriel : commont@cdg-64.fr

JC 72